

PRESTATIONS DE
NETTOYAGE DES
LOCAUX DU SDEC
ENERGIE

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°

Date limite de remise des plis

21 / 10 / 2020 à 12 : 00 heures

1. OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

SDEC ENERGIE

Achats-Marchés Publics
Représentant : M. Jacques LELANDAIS PRESIDENT
Adresse : SDEC ENERGIE
ESPLANADE BRILLAUD DE LAUJARDIERE
CS 7 5046
CAEN
14077 CAEN CEDEX 5
Site internet : www.sdec-energie.fr
Horaires d'ouverture : de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

La personne en charge du dossier est : Mme Léa QUENOVAULT RESPONSABLE
ACHATS-MARCHES PUBLICS
Mme Léa QUENOVAULT
ESPLANADE BRILLAUD DE LAUJARDIERE
CS 7 5046
CAEN
14077 CAEN CEDEX 5
Téléphone : 02 31 06 61 89
Courriel : marches@sdec-energie.fr

■ Qualité de l'acheteur public :

Le SDEC ENERGIE est un syndicat mixte fermé régi par les articles L 5711-1, L 5711-2 et L 5711-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et ses statuts approuvés par l'arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2016.

Réunissant les communes et intercommunalités du département du Calvados, le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département.

Le SDEC ENERGIE agit pour la transition énergétique en accompagnant les collectivités locales :

- depuis la production d'énergie : construction de réseaux de chaleur à partir de bois énergie, de méthanisation, développement de centrales photovoltaïques solaires
- en passant par la distribution : organisation des services publics de l'électricité et du gaz, renforcement, effacement et construction des réseaux publics d'électricité....
- jusqu'à l'utilisation : éclairage économique et intelligent, Smart Grids, infrastructures de recharge pour véhicules à faible émission de CO2 (électriques, hybrides, hydrogène rechargeables, Bio GNV ...). Développeur de projets, porteur des valeurs du service public, le SDEC ENERGIE revendique son statut d'aménageur responsable, privilégiant la synergie des territoires ruraux et urbains, attaché à une qualité de service similaire en tout point du département.

Son objectif : œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, qui favorise la transition énergétique tout en préservant l'intérêt de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados.

■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LOCAUX DU SDEC ENERGIE

Le présent marché concerne des prestations de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des locaux du SDEC ENERGIE sis Esplanade Brillaud de Laujardière - CS 7 5046 - 14077 CAEN CEDEX 5.










Les locaux du SDEC ENERGIE sont constitués de 1 650 m² de bureaux et 400 m² de garage semi-souterrain environ, le tout sur 3 niveaux.

Le SDEC ENERGIE exerce des missions de service public. A ce titre, il reçoit différents publics : élus, partenaires, écoliers, particuliers Une attention particulière est donc accordée au nettoyage de ses locaux.

Les prestations, objet du présent marché, sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Code CPV	Libellé CPV
90910000-9	Services de nettoyage
90919200-4	Services de nettoyage de bureaux

■ **Caractéristiques principales du contrat :**

 Objet du contrat	PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LOCAUX DU SDEC ENERGIE
 Acheteur	SDEC ENERGIE
 Type de contrat	Marché ordinaire de services
 Structure	Lot unique
 Lieu d'exécution	Locaux du SDEC ENERGIE
 Durée	12 Mois
 Pénalités de retard	150 € par jour de retard
 Variation des prix	Révisibles (formule),
 Nature des prix	Prix forfaitaires

■ **Allotissement :**

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : Impossible d'identifier des prestations distinctes.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ **Procédure de passation :**

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

■ **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : www.uamc14.org/sieecalvados.

■ **Dossier de consultation**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Acte d'engagement
- Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)
- Règlement de la consultation (RC)
- Attestation de visite

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.
Le candidat ne peut pas répondre en tant que titulaire et cotraitant d'un ou plusieurs groupements.

■ **Visite des lieux ou consultation sur place de documents :**

Une visite sur site, dans le strict respect des conditions sanitaires, est obligatoire. A cet effet, il est demandé aux participants de se munir d'un masque, d'utiliser du gel hydro-alcoolique et de respecter les règles de distanciation physique pendant toute la durée de la visite. Des dates de visite supplémentaires pourront être éventuellement programmées par le SDEC ENERGIE dans le cas d'un nombre de participants trop important.

Les candidats auront le choix entre le mardi 29 septembre 2020 à 10h00 et le jeudi 8 octobre 2020 à 14h00. Le rendez-vous est fixé au siège du SDEC ENERGIE.

Tout candidat souhaitant se rendre à l'une des visites, devra informer le SDEC ENERGIE de sa présence au moins 24 heures avant la visite (contact : service achats et marchés publics du SDEC ENERGIE - 02.31.06.61.89).

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ **Variantes :**

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : www.uamc14.org/sieecalvados.

Pour tout problème technique relatif au profil acheteur ou à l'envoi des offres dématérialisées, les candidats peuvent contacter la plateforme INFO LOCALE (gestionnaire du profil acheteur) au 02 37 33 03 25 ou par mail à contact@info-locale.fr.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente.

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Cependant, elle est vivement encouragée par le pouvoir adjudicateur.

En cas de signature électronique, chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli (une seule signature pour tout l'envoi) n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (**) du RGS (Politique de Référencement Intersectoriel de Sécurité) ou EIDAS.

Le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS ou EIDAS. Dans ce cas, il doit transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Mme Léa QUENOUAULT
ESPLANADE BRILLAUD DE LAUJARDIERE
CS 7 5046
CAEN
14077 CAEN CEDEX 5
Contact : Mme Léa QUENOUAULT RESPONSABLE ACHATS-MARCHES PUBLICS
Téléphone : 02 31 06 61 89
Courriel : lquenouault@sdec-energie.fr

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

■ **Contenu des plis :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Déclaration du candidat (DC2)	Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Groupement d'entreprises	En cas de groupement d'entreprises, les mêmes documents (à l'exception du formulaire DC1) concernant chaque opérateur économique sur lequel le candidat s'appuie pour présenter sa candidature
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Liste livraisons ou services	Liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années
Présentation entreprise	Présentation succincte de l'entreprise

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre, en plus de l'annexe à l'acte d'engagement :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	Acte d'engagement
Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)	Décomposition du prix global et forfaitaire
Mémoire technique	Mémoire technique
Visite	Attestation de visite

4. JUGEMENTS DES OFFRES ET ATTRIBUTION

■ Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
1. Prix (50 %)	Prix
2. Valeur technique (50 %)	Valeur technique
- Moyens Humains (10 pts)	Les moyens humains mis en place localement pour l'exécution du marché (agence locale, nombre d'agents, description de l'équipe de nettoyage sur place pour les tâches quotidiennes mais aussi pour les tâches ponctuelles, preuve de l'habilitation des agents à utiliser des nacelles ou autres dispositifs leur permettant d'exécuter des tâches en hauteur, désignation de l'agent référent ...)
- Moyens matériels (10 pts)	Les moyens matériels (outils, produits, consommables ...) mis à disposition pour l'exécution du marché
- Organisation et réalisation (10 pts)	Les modalités d'organisation et de réalisation des prestations (déroulement des interventions, organisation, répartition des tâches ...)
- Suivi et encadrement (10 pts)	Les modalités de suivi et d'encadrement (fiches de suivi des prestations, réunions, contrôles, relations avec le responsable technique ...)
- Développement durable et environnement (10 pts)	Les moyens et mesures prises en faveur du développement durable et du respect de l'environnement

La méthode d'analyse retenue est la suivante : La note prix sera évaluée à partir des prix indiqués dans la DPGF selon la méthode de calcul suivante :

Note de l'offre = (Montant de l'offre moins-disante / Montant de l'offre à noter) * Base de notation

Le maximum des points sera attribué à l'offre moins-disante.

Le montant de l'offre moins-disante correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues).

Le montant de l'offre à noter correspond au prix de l'offre du candidat à évaluer.

La base de notation correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus.

La note valeur technique sera évaluée à partir du mémoire technique et en fonction des 5 sous-critères indiqués.

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

■ Négociations :

L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat ni les critères de sélection.

Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

■ **Justificatifs à fournir par l'attributaire :**

Avant notification du contrat, l'attributaire doit fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Attestation d'assurance	Attestation d'assurance en cours de validité, avec garanties en rapport avec l'importance des prestations
Attestation sur l'honneur - salariés de nationalité étrangère	Attestation rédigée de la manière suivante : " Je soussigné(e) XXX, représentant(e) habilité(e) de la société XXX, atteste sur l'honneur que : "Je n'ai pas l'intention de faire appel pour l'exécution du marché public à des salariés de nationalité étrangère." OU "J'ai l'intention d'employer des salariés de nationalité étrangère et je certifie que ces salariés seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France." " (joindre une liste nominative des salariés étrangers)
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise
Justificatif d'immatriculation	Kbis, carte d'identification ...
RIB	Relevé d'identité bancaire (RIB)

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à : www.uamc14.org/sieecalvados.

■ **Renseignements techniques :**

Les demandes de renseignements techniques ou opérationnels doivent être envoyées sur le profil d'acheteur. En cas d'empêchement, il convient de s'adresser à :
Mme Léa QUENOUAULT RESPONSABLE ACHATS-MARCHES PUBLICS

Téléphone : 0231066189

■ **Voies et délais de recours**

Les recours ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours doivent être adressés à :

Tribunal Administratif de Caen
3 rue Arthur Leduc
Caen
14050
Téléphone : 02 31 70 72 72
Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr
Télécopie : 02 31 52 42 17
Site internet : caen.tribunal-administratif.fr

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : Yann LEBOUTEILLER (dpo@sdec-energie.fr) ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Informations de l'attributaire : Les informations concernant l'attributaire seront exploitées dans le cadre de l'exécution du contrat afin de permettre le bon déroulement des prestations. Aucune donnée personnelle ne sera contenue dans les informations faisant l'objet de prescriptions à l'égard de l'acheteur en matière de communication et mise à disposition publiques découlant de la réglementation applicable.



Documents et liens utiles :

[Code de la commande publique \(legifrance\)](#)
[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)
[CCAG Fournitures courantes et services 19 janvier 2009](#)